

229	Au gouvernement impérial pour couvrir la part proportionnelle du Canada des pertes probables dans l'exploitation du câble du Pacifique.	125,000 00
230	Frais d'arbitrage relatifs aux comptes entre le Canada et les provinces d'Ontario et Québec. (Les services rendus par des membres du Service civil pourront être payés nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil).	2,000 00
231	Frais des enquêtes sur les comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'Auditeur général, sous l'autorité de l'article 57 de l'Acte du Revenu consolidé et de l'Audition; et consultations d'hommes de loi pour l'Auditeur général.	3,750 00
245	Subvention pour la réunion de la <i>British Medical Association</i>	10,000 00

SURINTENDANCE DES ASSURANCES.

466	Pour payer à M. R. B. Farrell au taux de \$600 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	75 00
-----	---	-------

DIVERS.—(Suite.)

474	Matériel pour l'imprimerie de l'Etat—(A voter de nouveau).	25,000 00
478	Contribution pour la publication du catalogue international des publications scientifiques—Supplémentaire.	1,500 00
479	Pour l'érection d'un monument à Champlain à Saint-Jean, N.-B.—(A voter de nouveau).	5,000 00
480	Contribution pour aider à poursuivre les travaux de la <i>Royal Astronomical Society of Canada</i>	1,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

493	Département des Impressions et de la Papeterie publiques— Dépenses casuelles—Crédit supplémentaire pour le nettoyage.	400 00
-----	--	--------

SERVICE LEGISLATIF.—(Suite.)

SÉNAT.

495	Gratification d'une année de salaire à W. L. Lambkin, au lieu de sa pension.	750 00
-----	--	--------

DIVERS.

497	<i>Gazette du Canada</i> —Crédit supplémentaire nécessaire.	2,000 00
-----	---	----------

GOUVERNEMENT CIVIL.

378	Bureau du secrétaire du Gouverneur général— Augmentation des appointements de M. C. J. Jones, premier commis, au taux de \$2,800 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	225 00	
		Secrétaire d'Etat— Pour pourvoir aux appointements d'un nouveau commis de première classe à \$1,500.	1,125 00
			Rémunération à F. Champagne, commis de seconde classe cadette et expéditionnaire au taux de \$950 par année et augmentation de \$50 chacune aux appointements prévus dans le budget principal pour F. M. Baker, commis de seconde
381			